

Québec, 20 octobre, 2005

Madame la députée
Monsieur le député,

En avril 2003 le Parti libéral prenait le pouvoir et son chef promettait aux QuébécoisEs un nouvel eldorado. *«C'est un formidable projet que nous avons élaboré avec les Québécois. Nous allons insuffler un vent d'air frais au Québec. Nous allons ouvrir les fenêtres de notre grande maison. Nous allons nous donner une société dans laquelle nous serons plus libres et plus prospères. Le Québec sera plus stimulant pour chacun de nous.* (Monsieur Jean Charest lors du Discours inaugural) À la veille d'une troisième rentrée parlementaire, ce vent d'air frais est devenu un courant glacial qui paralyse la société, détruit les liens de solidarité, renvoie à la jungle du «chacun pour soi».

Briller parmi les meilleurs? En tant que membres de l'Assemblée nationale vous vous êtes en effet empressés d'adopter des lois et des politiques – dont plusieurs sous le bâillon – qui se sont directement attaqués aux droits, qui sont allés à l'encontre d'une véritable redistribution de la richesse et qui ont fragilisé le caractère démocratique de la société québécoise. Du harcèlement envers le réseau des services de garde à la réforme rétrograde de la sécurité du revenu en passant par le chambardement forcé du réseau de la santé, le démantèlement des structures régionales de développement, l'ouverture tout azimut à la sous-traitance, le fiasco des défusions, les coupures dans le régime de bourses aux étudiants, les menaces à l'existence des CÉGEPS, les attaques démagogiques contre le syndicalisme (mais jamais contre le patronat qui lui, n'a pas d'intérêt...), le parti pris pour la privatisation à travers les partenariats public-privé, etc, voilà autant de politiques et d'attitudes que nous réprouvons. Nous ne rappellerons pas toutes les décisions ni tous les projets qui ont suscité notre opposition et qui, dans certains cas, poursuivaient des projets déjà amorcés par le gouvernement précédent, la liste serait encore longue. Nous constatons, tout simplement, que le gouvernement Charest garde le cap sur son seul et unique

projet : casser la société québécoise au nom d'une réingénierie néolibérale dépassée et désastreuse pour les citoyennes et les citoyens. Et cela s'appelle paradoxalement *Briller parmi les meilleurs!*

La réaction citoyenne n'a pas tardé. Les manifestations se sont succédées et n'ont pas cessé depuis. La population elle-même a fait comprendre au gouvernement Charest qu'elle n'avait pas voté pour cette entreprise de démolition et de saccage des biens collectifs et des outils de la solidarité sociale.

Le Réseau de Vigilance est né du rassemblement des forces syndicales, populaires, féministes, écologistes, étudiantes, etc. Dès le 21 octobre 2003, nous nous adressions à vous pour vous exprimer notre désaccord profond avec l'orientation générale et les projets du gouvernement du Parti libéral du Québec. Nous avons principalement insisté sur le fait que le gouvernement devait respecter l'ensemble des droits reconnus par les Chartes nationales et internationales, favoriser le vivre ensemble et la redistribution de la richesse et promouvoir la démocratie.

Nous voulons que vous cessiez de liquider notre richesse collective, que l'opposition des groupes sociaux soit reconnue comme légitime et nécessaire à la santé démocratique d'une société et que le gouvernement cesse de la dénigrer et de la réduire à de simples groupes d'intérêt. Nous ne pouvons que rejeter l'augmentation de l'exclusion, la fragilisation de secteurs de plus en plus larges de la population et la marginalisation de groupes de plus en plus nombreux auxquels a contribué le menu législatif des dernières années.

Ce que nous attendons de vous

Nous nous adressons de nouveau à vous à l'occasion de cette troisième rentrée parlementaire. Au cours de la session qui s'amorce nous souhaitons un changement de cap dans les domaines suivants :

La lutte à la pauvreté. Dans l'immédiat, cette lutte passe par la mise en place de mesures concrètes permettant de couvrir les besoins fondamentaux et de faire échec aux préjugés et à la discrimination. Nous ne concevons pas comment on peut prétendre qu'il est possible de vivre avec le niveau actuel de prestations à l'aide sociale et comment on peut oser diminuer davantage encore la protection de base qui est offerte. Il est incontournable de réparer les coupures faites en

janvier 2005 par des indexations insuffisantes et des changements odieux au règlement de l'aide sociale. Il est impensable d'attendre pour rétablir comme promis la gratuité des médicaments pour toutes les personnes à l'aide sociale et l'établir pour l'ensemble de celles vivant sous le seuil de faible revenu. Il est urgent d'établir le salaire minimum à un niveau qui permette réellement de sortir de la pauvreté et de prendre les moyens nécessaires pour contrer la croissance de l'emploi précaire.

Cette lutte passe également par une politique de plein emploi, l'amélioration des lois du travail et l'adoption de mesures de protection des travailleuses et des travailleurs exerçant un travail précaire et atypique. Une autre façon de mener la lutte à la pauvreté, c'est de réaliser une fois pour toutes l'équité salariale pour les femmes.

La fiscalité. Nous nous réjouissons que le gouvernement renonce aux baisses d'impôt pour la prochaine année. Nous vous invitons à adopter une attitude encore plus responsable et de convenir qu'il ne peut y avoir de baisses d'impôt tant que les besoins fondamentaux de la population ne sont pas satisfaits. Par ailleurs, le gouvernement doit savoir que nous l'appuierons ouvertement et énergiquement dans le dossier du déséquilibre fiscal pour récupérer du fédéral les sommes qui devraient revenir au Québec.

La santé. Vous devez savoir que nous entendons continuer à lutter énergiquement pour préserver le caractère public et universel de notre système de santé. Nous attendons du gouvernement qu'il fasse de même en réponse au jugement de la Cour suprême qui permet désormais d'utiliser une assurance privée pour assurer des services déjà fournis par le réseau public. Nous vous invitons donc à renoncer clairement à une plus grande privatisation des services de santé et des services sociaux. Il faut plutôt assurer la viabilité du système de santé par un financement adéquat soutenu par des politiques publiques en conséquence.

La démocratie. Nous tenons à vivre dans une société où la démocratie est forte et vivante. Nous vous invitons à vous ouvrir davantage à des perspectives de nature à donner aux citoyennes et aux citoyens une plus grande place dans la vie démocratique du Québec. Nous espérons donc pouvoir compter sur vous pour privilégier diverses formes de démocratie participative authentique afin que la vie politique cesse d'être vue comme une affaire de politiciens et de politiciennes de carrière.

Parmi les enjeux démocratiques, la réforme du mode de scrutin occupe une place importante. Ce que nous connaissons de l'avant-projet de loi déposé en décembre 2004 ne laisse présager rien de bon en terme d'avancée démocratique. Une véritable réforme du mode de scrutin doit respecter, selon nous, les quatre principes suivants : le pluralisme politique, le poids égal de chaque vote, la représentation égale des hommes et des femmes, la diversité ethnoculturelle, la représentation des régions.

Les services publics. Nous ne pouvons plus accepter de les voir fragilisés d'un budget à l'autre. Qu'il s'agisse de la santé, de l'éducation ou de la sécurité du revenu, mais aussi de l'environnement, des transports, de l'agriculture, des ressources naturelles, des organismes de protection des droits, etc., des ressources suffisantes doivent être prévues pour que les services publics puissent répondre aux besoins de la société. Nous ne pourrions accepter passivement que vous décidiez du démantèlement de services important comme les services de garde, par exemple. Les services publics constituent un outil indispensable de solidarité sociale et jouent un rôle majeur dans la cohésion sociale et économique, en vue d'atteindre une répartition juste et équitable de la richesse. Nous nous attendons donc à ce que vous adoptiez des lois assurant le développement nécessaire de ces services.

Nous ne pouvons aborder les services publics sans vous faire part de nos préoccupations au sujet des **négociations du secteur public**. Sans intervenir sur le fond des questions, nous sentons le besoin d'exprimer notre désapprobation complète à l'égard de l'attitude du gouvernement, et plus particulièrement du Conseil du trésor, jusqu'à maintenant. Vous savez très bien que toute négociation exige un minimum de respect entre les parties. Or, il nous semble que le gouvernement manifeste du mépris à l'égard des organisations syndicales et prétend s'attacher l'appui de la population en adoptant à leur endroit, de façon démagogique, une attitude de «terminator»... Cela doit changer. De plus, le gouvernement sait très bien que la question de l'équité salariale doit être dissociée de la négociation des conventions collectives comme l'exige l'application de la Loi sur l'équité salariale. Le gouvernement doit également savoir que nous soutenons toute revendication qui pourrait mettre les services publics à l'abri de la privatisation ou d'un recours accru à la sous-traitance. Par ailleurs, pour être cohérents, nous ne pouvons qu'insister sur la nécessité de réduire la précarité des emplois, phénomène qui frappe davantage les femmes et les jeunes dans les services publics comme ailleurs dans la société.

En octobre 2003, nous sonnions l'alarme. Aujourd'hui, la vigilance nous semble plus que jamais de mise. Dans cette perspective, nous faisons appel à chacune et chacun d'entre vous, députée ou député, pour que l'action gouvernementale s'inscrive dans la promotion de l'intérêt collectif, pour que cessent les entorses aux droits démocratiques et aux libertés publiques et pour que nous nous dotions des instruments collectifs rendant possible un développement social autant qu'économique profitable pour l'ensemble de la population. Nous vous rappelons qu'«entre deux votes, nous comptons» et que d'ici la prochaine échéance électorale nous vous tiendrons responsables des positions que vous prendrez. Quant à nous, chaque fois que ce gouvernement remettra en question les droits, bradera le service public ou compromettra le développement démocratique, il devra faire face à notre mobilisation et notre solidarité.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à la présente et nous vous prions d'accepter nos salutations vigilantes.

Serge Roy, (418) 563-7968, courriel : sergeroyqc@yahoo.ca
Michèle Asselin,
Lorraine Guay,
Éric Bondo,
Vivian Labrie,
François Saillant

Membres du Comité de liaison
du Réseau de Vigilance

P.S. – Vous trouverez en annexe la liste des organisations membres du Réseau de Vigilance.